Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 70 (1961)

Heft: 5

Artikel: Le problème des réfugiés angolais

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683538

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sonniers qui se trouvent dans deux camps de la baie de Tokyo, Omori et Shinagawa. Dans le premier se trouvent les 200 aviateurs que nous avons retrouvés l'avant-veille et dont beaucoup ne seront sauvés que s'ils sont immédiatement soignés. Dans l'autre sont les malades les plus graves, venus de tous les camps, et notamment quarante prisonniers dont j'ai exigé le transfert, il y a peu de temps, du terrible camp d'Ofuna.

Stassen sort un instant et revient avec une carte de marine où le plus petit détail est apparent.

- $-\,$ Est-ce là que se trouvent vos camps? me dit-il, posant son doigt sur la carte.
- C'est bien cela. Ils sont établis sur de petites îles reliées à la terre par des ponts de bois.
- Et vous estimez qu'il est urgent d'aller chercher les hommes qui sont là-bas?
- Sans nul doute. Quelques-uns d'entre eux sont des moribonds et nous avons le devoir de leur donner une chance de survivre. Une transfusion de sang, du sérum, une injection de pénicilline peuvent encore faire un miracle.

Boone et Stassen m'ont compris. Mais ils ont des ordres stricts qui interdisent tout débarquement. Pour le moment, seuls quelques avions se sont posés sur le terrain d'Atzugui, à deux heures de Tokyo. C'est alors qu'intervient le commodore Simpson:

Il faut câbler à Manille.

Une heure après MacArthur donne son agrément.
— Voulez-vous nous accompagner? me demande le commodore Boone.

Du San Diego, nous passons sur un autre bateau, le San Juan qui se trouve dans la baie de Tokyo. De toute part se rassemblent autour de lui des bateaux à moteur à l'avant carré, s'ouvrant comme un pont-levis: se sont les landing boats.

Boone, Stassen, Simpson et moi montons dans le premier. J'indique la direction dans laquelle je crois que se trouvent les camps, mais au bout d'un mille en mer, j'ai perdu tous mes repères et suis un peu honteux de ma désorientation.

— Ne vous inquiétez pas, me dit le commodore, nous allons appeler les avions par radio.

Quelques minutes après, deux, puis quatre et cinq avions viennent nous survoler en rasant l'eau et nous indiquent la route perdue.

Le landing boat s'engage maintenant dans une sorte de chenal bordé de deux haies de pilotis. Une clameur nous parvient et brusquement des centaines d'hommes, nus ou vêtus de loques, debout sur les pierres et la palissade, hurlent la joie de leur délivrance. Des groupes se jettent à l'eau pour venir à notre rencontre, d'autres agitent faiblement leurs maigres bras. Au milieu de l'île trois grands drapeaux se lèvent: l'Old Glory, l'Union Jack et les trois couleurs des Pays-Bas.

Dr Marcel Junod

Le problème des réfugiés angolais

SECOURS D'URGENCE DE LA CROIX-ROUGE

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a intensifié ses secours d'urgence en faveur des réfugiés angolais au Congo, en envoyant dans la région où se trouvent les réfugiés des quantités supplémentaires de vivres et de fournitures médicales ainsi que des véhicules de transport, et en y détachant du personnel médical. Après s'être rendus dans la région du Songololo, les délégués de la Ligue ont annoncé que le nombre de réfugiés dans les villages voisins de la frontière de la partie méridionale de la Province de Léopoldville est passé en six semaines de 16 000 à 50 000, et que l'on enregistre quotidiennement de nouvelles arrivées. La Croix-Rouge congolaise participe à cette campagne.

M. Jorgen Norredan, délégué en chef de la Ligue au Congo, qui a visité le 23 mai la région où se trouvent les réfugiés angolais, a rapporté que 6000 réfugiés étaient arrivés à Mbatam Mbenge, près de Cabinda, au cours des trois dernières semaines et que 4000 sont regroupés dans la région de Matadi. Il a ajouté que les stocks de denrées alimentaires sont encore suffisants, et que les cas présentant des maladies ou des blessures graves ne posent pas jusqu'à maintenant de problème insoluble, car les dispensaires locaux sont à même de leur prodiguer des soins. Les réfugiés les plus gravement atteints sont évacués sur les hôpitaux de Kimpese ou de Matadi. Dans certaines localités, les stocks de médicaments, qui s'épuisaient, ont été réapprovisionnés grâce aux réserves constituées à Léopoldville.

Les dirigeants du Secrétariat de la Ligue étudient le problème des réfugiés angolais actuellement avec M. José V.-M. Cabral, secrétaire général de la Croix-Rouge portugaise, qui se rendit à Genève à son retour de mission en Angola. Le délégué en chef de la Ligue au Congo a reçu l'autorisation d'engager des fonds supplémentaires pour la fourniture de vivres, de médicaments et autres secours, selon les nécessités. Le hautcommissaire des Nations Unies pour les réfugiés a fait parvenir récemment à la Ligue une somme de 25 000 dollars en vue de l'aider à faire face au manque des moyens de transport nécessaires à la distribution de secours

Distributions de secours à Songololo

La Croix-Rouge congolaise, conjointement avec le service de secours d'urgence établi à Songololo, assure la distribution de secours à environ la moitié des réfugiés d'Angola; des institutions catholiques, protestantes ou autres procurent des secours aux réfugiés restants. Depuis la mi-avril, plus de 200 tonnes de vivres, prélevées sur les stocks de la Ligue et de l'ONU à Léopoldville ont été acheminées dans le sud de la Province de Léopoldville ainsi que des médicaments, 4300 couvertures et de grandes quantités de savon et de sel.

M. Joseph Davier, président de la Croix-Rouge congolaise, a pris la direction, le 12 avril, d'une expédition de secours au Songololo. Au moment de l'arrivée des premiers réfugiés, deux médecins de la Croix-Rouge allemande dans la République Fédérale, faisant partie d'équipes de la Croix-Rouge internationale au Congo, ont assisté pndant une semaine le personnel de Songololo. Actuellement, des médecins de la Croix-Rouge danoise travaillant dans les hôpitaux de Matadi se rendent régulièrement une fois par semaine à Songololo afin de donner des soins aux réfugiés.